BANQUE DE FRANCE
EUROSYSTÈME

Date de publication : 10 novembre 2026

La directrice de la Formation et de l'Université

Délégation de signature

Vu la délégation de signature donnée par M. Denis BEAU, premier sous-gouverneur, à Mme Anne-Sophie MARTENOT, le 10 novembre 2026 ;

Vu la délégation de signature donnée par Mme Anne-Sophie MARTENOT, directrice générale des Ressources humaines, à Mme Marina SEDRO, directrice de la Formation et de l'Université le 10 novembre 2026 ;

Délégation permanente est donnée à M. Patrick OLLIER, chef du service Formation université métiers, ou, en cas d'absence ou d'empêchement à M. Philippe AZOULAY, son adjoint, à l'effet de signer, dans le respect des textes réglementaires en vigueur, la correspondance et les pièces relatives à l'exercice des activités du service Formation université métiers dont les devis et conventions.

M. Patrick OLLIER et M. Philippe AZOULAY peuvent subdéléguer leur signature aux agents du personnel des cadres du service Formation université métiers.

Fait à Paris, le 10 novembre 2026

Marina SEDRO